

Confinement de la Politique salariale

Chassez le naturel, il revient au galop !

Après avoir sollicité les salariés pendant 2 mois et avoir dit à quel point ST était fier d'eux, **la direction annonce un report de la politique salariale à l'automne 2020. Et encore, nous ne sommes pas encore certains qu'il y en ait une !**

Un message en total contradiction avec l'implication de l'ensemble des salariés. ST a gagné des parts de marché pendant la crise grâce à la mobilisation de ses salariés. Ils ne peuvent pas être systématiquement la variable d'ajustement des fluctuations du marché.

N.A.O en bref : la grosse punition de la direction

Réaction infantile : après avoir tenté le chantage à la signature l'année dernière (sans succès pour la CFDT), la direction refuse cette année de détailler le bilan de la politique salariale sous prétexte que **la majorité des organisations refusent d'apposer leur signature sur un plan qui consiste à reporter la politique salariale d'année en année !**

Pourtant à la suite du PDV, la masse salariale ST France a diminué significativement depuis deux ans, ce qui devrait laisser des marges de manœuvre importantes pour augmenter les salaires plutôt que d'augmenter les dividendes.



La sécurité des salariés : oui mais...

Au plus fort de la crise, 6000 salariés ont fait du télétravail. D'autres n'ont pas eu d'autres choix que de venir sur leur site. Mais, avoir des salariés à domicile a permis de garantir les gestes barrières et donc à améliorer la sécurité des salariés présents.

L'annonce de la réouverture des bars et des cafés semble avoir un effet euphorisant sur la direction puisque des annonces sont faites un peu partout pour demander un retour de l'ensemble des effectifs d'ici fin Juin.

Nous rappelons à la direction (et c'est aussi le message du gouvernement) que le virus circule toujours. De plus, sur certains sites en temps normal, les espaces de bureaux ne sont pas assez grands pour accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble des salariés, alors le faire en maintenant la distanciation sociale n'est pas possible !

LE TELETRAVAIL POUR LES SALARIES QUI LE SOUHAITENT DOIT RESTER LA NORME !

